

EURASIA GROUPE SA



Comptes sociaux

2009

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **1 | 2 |**

Adresse de l'entreprise **28/34 rue Thomas Edison** **92230** **GENNEVILLIERS** Durée de l'exercice précédent* **1 | 2 |**

Numéro SIRET* **3 9 1 6 8 3 2 4 0 0 0 0 5 8** Néant *

				Exercice N clos le,					N-1										
				3	1	1	2	2	0	0	9	3	1	1	2	2	0	0	8
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net									
				1		2		3		4									
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	331 764	AC	26 088			305 676											
	Frais de développement *	CX		CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG															
	Fonds commercial (1)	AH	665 500	AI				665 500									315 500		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM															
	Terrains	AN		AO															
	Constructions	AP	4 155 457	AQ	776 609			3 378 848											3 725 134
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	82 294	AS	72 129			10 165											22 370
	Autres immobilisations corporelles	AT	143 117	AU	76 826			66 291											72 285
Immobilisations en cours	AV	360 745	AW				360 745												
Avances et acomptes	AX		AY																
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT															
	Autres participations	CU	8 004 134	CV				8 004 134										2 275 581	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC															
	Autres titres immobilisés	BD		BE															
	Prêts	BF		BG															
Autres immobilisations financières*	BH	1 340 307	BI					1 340 307										1 655 937	
TOTAL (II)		BJ	15 083 317	BK	951 652			14 131 665										8 066 808	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL																
		En cours de production de biens	BN																
		En cours de production de services	BP																
		Produits intermédiaires et finis	BR																
		Marchandises	BT																70 470
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	615 935	BW				615 935											
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 903 388	BY				1 903 388										286 682
		Autres créances (3)	BZ	7 540 062	CA				7 540 062										2 342 033
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE														
Disponibilités		CF	21 268	CG				21 268										21 748	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 747	CI				5 747										3 514	
	TOTAL (III)	CJ	10 086 400	CK				10 086 400										2 724 447	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM																		
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN																		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	25 169 718	1A	951 652			24 218 065										10 791 255	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			350 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 340 307	(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :				Créances :											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :487..900..)	DA	487 900	1 275 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		1 075 000	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	32 248	32 248	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	326 949	440 981	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	250 318	144 417	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 097 415	2 967 646
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	4 999 758		
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO	4 999 758		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 323 242	1 491 420	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 351 080	4 771 222	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 266 783	995 631	
	Dettes fiscales et sociales	DY	400 856	91 352	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	778 932	384 598	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		89 384	
	TOTAL (IV)	EC	18 120 892	7 823 609	
	Écarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	24 218 065	10 791 255	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 785 221			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	457 721	168 012		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : <u>EURASIA GROUPE SA</u>					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	235 185	FB	FC	235 185	333 350	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	6 651 518	FH	FI	6 651 518	4 410 911
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 886 703	FK	FL	6 886 703	4 744 261	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN	360 745	538 917	
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	153 825		
	Autres produits (1) (11)				FQ	124		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 401 397	5 283 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	41 495	21 002	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	70 470	224 918	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	(447)	(2 745)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 075 271	3 480 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	585 481	434 238	
	Salaires et traitements *				FY	136 457	124 503	
	Charges sociales (10)				FZ	42 816	39 297	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	399 170	614 396	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	386 305				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
Autres charges (12)				GE	28			
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 737 046	4 936 432	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	664 351	346 746	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	103 884	25 777	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	103 884	25 777	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	367 453	178 146	
	Différences négatives de change				GS		82	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	367 453	178 228	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(263 569)	(152 451)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	400 781	194 295	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	303 411	32 105	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	303 411	32 105	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	298 967	16 855	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	298 967	16 855	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 445	15 250	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ				
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	154 908	65 128		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 808 692	5 341 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 558 374	5 196 643	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	250 318	144 417	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	<ul style="list-style-type: none"> ┌ produits de locations immobilières └ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 	HY		
			IG		
	(3) Dont	<ul style="list-style-type: none"> ┌ - Crédit-bail mobilier * └ - Crédit-bail immobilier 	HP		
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
charges non déductibles		76 755			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
regularisation charges fiscales		20 317			
regularisation compte de tiers		20 524	35 189		
Créances antérieures provisionnées irrécouvrables		181 370	268 221		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2010

Désignation de l'entreprise _____										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	331 764	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	315 500	KE		KF	350 000	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	4 155 457	KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	81 252	KT		KU	1 042
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	50 000	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	78 609	KZ		LA	1 400	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 954	LC		LD	6 154	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	360 745	
Avances et acomptes					LK		LL		LM			
TOTAL III					LN	4 372 272	LO		LP	369 341		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	2 275 581	8V		8W	5 738 553	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 655 937	IU		IV	1 370	
	TOTAL IV					LQ	3 931 518	LR		LS	5 739 923	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	8 619 290	ØH		ØJ	6 791 027		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	331 764	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	665 500	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	4 155 457	ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	82 294	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	50 000	MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	80 009	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	13 108	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	360 745	NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	4 741 613	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations					IØ	10 000	ØX	8 004 134	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	317 000	2E	1 340 307	2F	2G	
	TOTAL IV					I3	327 000	NJ	9 344 441	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	327 000	ØK	15 083 317	ØL	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

5 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2010
DGFIP N° 2054 bis

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise	<u>EURASIA GROUPE SA</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL	26 088	EM		EN	26 088
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	430 323	PS	346 287	PT		PU	776 609
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	58 882	QA	13 248	QB		QC	72 129
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 014	QE	5 000	QF		QG	11 014
	Matériel de transport	QH	51 119	QI	8 124	QJ		QK	59 243
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 145	QM	424	QN		QO	6 569
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	552 482	QV	373 082	QW		QX	925 564
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	552 482	ØP	399 170	ØQ		ØR	951 652

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)				
						NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURASIA GROUPE SA** Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	153 825	6V	153 825
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	153 825	TY	153 825	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	153 825	UB	153 825	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	153 825	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2010

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N° 2057 2010

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA			Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	1 340 307	UV	1 340 307	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	1 903 388	1 903 388			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	410	410		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	2 002 636	2 002 636			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 537 016	5 537 016			
	Charges constatées d'avance		VS	5 747	5 747			
	TOTAUX			VT	10 789 505	VU	10 789 505	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 323 242	847 585	475 656		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 466 723	2 606 708	2 698 877	2 161 138		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 266 783	1 266 783				
Personnel et comptes rattachés		8C	14 184	14 184				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 899	28 899				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	89 780	89 780			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	235 844	235 844			
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	32 149	32 149			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	6 884 356	6 884 356				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	778 932	778 932				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	18 120 892	VZ	12 785 221	3 174 533	2 161 138
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 980 700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	749 729	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Néant *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 9

Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA**

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

		WA	250 318	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		
		de son conjoint		
		moins part déductible*		
		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*			WF
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)			WG 1 400
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*			WI 9 803
Amendes et pénalités (nature :)			WJ 76 815	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7 154 908	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
		- imposées aux taux de 0 %		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)			XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		
	Déficit étranger des PME précédemment déduit (art. 209C)	SX		
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro	M8		
TOTAL I			WR 493 244	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU	7 510
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
		- imposées aux taux de 0 %	
		- imposées au taux de 19 %	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
		- imputées sur les déficits antérieurs	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *			ZY
Majoration d'amortissement *			XD
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6
		Société investissements immobilier cotées (art. 44 sexies A)	K3
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Zone franche Corse (art. 44 decies)	OT	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	
	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	2F	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)			XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Résultats déficitaires article 209C	ZM	
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
TOTAL II			XH 7 510

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	485 734
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	485 734

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURASIA GROUPE SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	14 427
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
organic	8X	9 803	8Y 7 510
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	9 803	YO 7 510
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *		
TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	440 981
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	144 417
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)	reduction capital	(258 449)	
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	(258 449)	ØE
	TOTAL I		ØF	326 949
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
		- Autres réserves	ZD	
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	346 929
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.				
RENSEIGNEMENTS DIVERS				
		Exercice N :	Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	4 582 180
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	60 333
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	432 758
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	5 075 271
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*		YW	17 695
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	567 786
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	585 481
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	1 214 261
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	955 756
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009) *		ØB	136 457
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	JK	Plus-values à 0 % ⁽¹⁾
			JM	Plus-values à 19 % ⁽²⁾
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	JN	Plus-values à 0 % ⁽¹⁾
			JP	Plus-values à 19 % ⁽²⁾
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	JH	N° SIRET de la société mère JJ
- numéro de centre de gestion agréé *		XP		
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : <input type="text"/> handicapés : <input type="text"/>)		YP		7
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		%
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration			ZR	<input type="checkbox"/>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice N°2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2010

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
N - 8					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶*.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15% ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2010

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EURASIA GROUPE SA</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA				Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2009 et clos le : 31/12/2009				Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise		A	B		
Ventes de marchandises	B2	235 185	OA	235 185	
Production vendue - Biens	A5		OB		
Production vendue - Services	A7	6 651 518	OC	6 651 518	
Production stockée	B5		OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	B6	360 745	OE	360 745	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	B7		OF		
Autres produits de gestion courante	B8	124			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI		
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	O3		OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	O4		OL		
TOTAL 1	I5	7 247 572	OM	7 247 448	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		A	B		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	C1	41 495	ON	41 495	
Variation de stocks (marchandises)	C2	70 470	OO	70 470	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	C3	(447)	OP	(447)	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	C4		OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	C5	493 091	OR	493 091	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	4 780 180	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	C6	4 782 180			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8		OU		
Autres charges de gestion courante	C7	28			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OW		
Abandons de créances à caractère financier (en partie)			OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	C8		OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	C9				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9		
TOTAL 2	D1	5 386 816	OJ	5 384 789	
III - Valeur ajoutée produite		A	B		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	D2	1 860 756	OG	1 862 659
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 9

N° SIRET 3 | 9 | 1 | 6 | 8 | 3 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA GROUPE SA

ADRESSE (voie) 28/34 rue Thomas Edison

CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	80000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	60000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1
1 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 2 0 0 9 1 2 3 1

N° SIRET 3 9 1 6 8 3 2 4 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA GROUPE SA

ADRESSE (voie) 28/34 rue Thomas Edison

CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 775

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	SA	Dénomination	EURASIA IMPORT	N° SIREN (si société établie en France)	3 5 3 1 0 8 7 6 4	% de détention	100		
Adresse :	N° 72	Voie	RUE DE LA HAIE COQ	Code Postal	93300	Commune	AUBERVILLIERS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	LEM 888	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 2 1 1 8 5 8	% de détention	100		
Adresse :	N° 20	Voie	RUE DES GARDINOUX	Code Postal	93300	Commune	AUBERVILLIERS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	BCE LOGISTIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 1 5 7 4 9 9 4	% de détention	100		
Adresse :	N° 29-39	Voie	RUE DE VERDUN	Code Postal	93120	Commune	LA COURNEUVE	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	ZAIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 9 6 7 8 6 1 6	% de détention	100		
Adresse :	N° 85-87	Voie	AVE ARISTIDE BRIAND	Code Postal	93240	Commune	STAINS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	RIWA M. WANG HSUEH	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 3 4 9 4 8 1 1	% de détention	100		
Adresse :	N° 5	Voie	RUE JEAN MONNET	Code Postal	95880	Commune	ENGHIEN LES BAINS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	CORTEL	N° SIREN (si société établie en France)	4 0 2 4 8 5 9 4 0	% de détention	100		
Adresse :	N° 5	Voie	ROUTE DE STAINS	Code Postal	94380	Commune	BONNEUIL SUR MARNE	Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	TRANSPLEX	N° SIREN (si société établie en France)	3 3 3 7 6 2 3 9 1	% de détention	100		
Adresse :	N° 87	Voie	AVE VICTOR HUGO	Code Postal	93300	Commune	AUBERVILLIERS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	EURASIA	N° SIREN (si société établie en France)	5 0 3 3 8 3 2 2 6	% de détention	75		
Adresse :	N° 51	Voie	RUE DE VERDUN	Code Postal	93120	Commune	LA COURNEUVE	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.